

FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2022 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions Espaces Publics et Communication de la Ville d'Ivry-sur-Seine

Description des travaux : Réalisation de dalles Béton Terrain rue des Lampes - Pose de Mobilier urbain -

Intervenant : Service MTV
Adresse : 28/30 rue Pierre Rigaud
94200 Ivry-sur-Seine
Interlocuteur : Sainte Martine Jean-Michel
Portable : 06 17 81 68 02
Courriel : fmsainte.martine@ivry94.fr

En charge du balisage :
Adresse :
Interlocuteur : Sainte Martine Jean-Michel
Portable : 06 17 81 68 02
Courriel : fmsainte.martine@ivry94.fr

Nom de la voie : Rue des Lampes
Tronçon concerné :

Gestionnaire : V.C.
Sens :

Calendrier prévisionnel : du 11/07/2022 au 12/07/2022 et du 18/07/2022 au 19/07/2022
Horaires d'intervention : 9h30 - 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier) :

- Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée
- Neutralisation d'une voie bus
- Neutralisation d'une voie cyclable
- Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum
- Mise en place d'alternat sur une longueur < 200 m
 - de 9h30 à 16h30 géré par feux tricolores provisoires
 - à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles géré par feux tricolores provisoires
 - 24h/24
- Neutralisation du trottoir
 - partielle côté pair
 - totale impair
- Circulation piétonne
 - maintenue
 - déviée de 9h30 à 16h30 24h/24
 - sur trottoir opposé
 - sur chaussée avec balisage
 - sur stationnement neutralisé

Observations : Neutralisation place de stationnement handicapés face au N°3 de la rue des Lampes.

Le 05/07/2022

Signature




Validation SDS


